



GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE
DES INITIATIVES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (GRIC)
Première réunion ordinaire de 2022
3 et 4 février 2022
Réunion virtuelle

OEA/Ser.E
GRIC/O.1/doc.69/22
25 janvier 2022
Original: anglais

Projet d'engagement politique pour le Neuvième Sommet des Amériques Accélérer la transition vers une énergie propre

Nous, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, nous engageons à :

1. Intégrer les économies d'énergie, les objectifs d'émission nette zéro et la résilience climatique dans les nouveaux plans d'infrastructures publiques.
2. Faire progresser la mise en œuvre de l'Engagement mondial en faveur du méthane, notamment par l'élaboration de plans d'action nationaux d'atténuation du méthane qui soient solides, transparents et vérifiables.
3. Mettre fin, d'ici à la fin de 2022, au financement public de la nouvelle production d'électricité à partir de charbon à l'état pur.
4. Mettre en œuvre des objectifs ambitieux de réduction des émissions à l'horizon 2030 et élaborer des feuilles de route à l'échelle nationale pour accélérer le remplacement du charbon et des combustibles fossiles inefficaces par des technologies énergétiques propres, selon un calendrier compatible avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius.
5. Partager les meilleures pratiques en matière d'infrastructures de transport et de conception urbaine inclusives et équitables, efficaces sur le plan énergétique, qui tiennent compte des besoins des populations défavorisées, notamment les personnes handicapées, les femmes et les filles, les membres des minorités raciales et ethniques et d'autres communautés marginalisées qui supportent de manière disproportionnée le poids de la crise climatique.
6. Soutenir et promouvoir l'initiative de l'Énergie renouvelable en Amérique latine et dans les Caraïbes (RELAC) et ses objectifs, y compris l'augmentation significative du nombre de membres d'Amérique latine et des Caraïbes d'ici à la COP28 en 2023.
7. Faire progresser les principes de bonne gouvernance du secteur minier, en particulier pour les minéraux et les métaux qui alimentent la transition énergétique et connaissent donc une croissance rapide.
8. Travailler avec le secteur privé pour identifier et surmonter les facteurs ayant un impact sur le commerce des biens et services liés à l'énergie propre, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations, les tarifs douaniers, le financement, la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et les délais douaniers. Les gouvernements rendront compte de la participation du

secteur public-privé sur cette question dans le but d'identifier les cinq principaux facteurs pertinents et de faire en sorte que les ministères concernés élaborent un plan pour les traiter d'ici à 2023.

9. Affecter les fonds de relance COVID-19 à des investissements verts qui touchent les communautés mal desservies, y compris les femmes et les filles, dans toute leur diversité, et les autres communautés marginalisées qui supportent de manière disproportionnée le poids de la COVID-19 et de la crise climatique.
10. Travailler avec le secteur privé et les banques multilatérales de développement pour identifier et financer des projets d'infrastructure d'énergie propre de qualité qui respectent les meilleures pratiques internationales en matière de normes environnementales et de droits de la personne ainsi que de marchés publics et qui atteignent les communautés mal desservies.
11. Fixer et mettre en œuvre des objectifs pour l'intensification des énergies renouvelables en mer, le cas échéant, d'ici à 2023.